

Fiche de données de sécurité

page: 1/19

BASF 3D Printing Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 25.02.2022

Version: 2.0

Date de la version précédente: 17.02.2022

Version précédente: 1.0

Date / Première version: 17.02.2022

Produit: **Ultracur3D® RG 1100**

(ID Nr. 30781446/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 25.03.2022

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise.

1.1. Identificateur de produit

Ultracur3D® RG 1100

UFI: NMK7-V2TH-Q004-P0VA

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation appropriée: résine, Encres d'impression, produit chimique

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:

BASF 3D Printing Solutions GmbH
Speyerer Str. 4
69115 Heidelberg, Germany

Adresse de contact:

BASF France SAS
49, avenue Georges Pompidou
92593 Levallois-Perret Cedex
FRANCE

Téléphone: +33 1 4964-5732

adresse E-Mail: securite-produits.france@basf.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Tél.: 01 45 42 59 59 (APPEL D'URGENCE ORFILA)

Fax: 01 49 64 53 80 (heures de bureau)

International emergency number (Numéro d'urgence international):

contact speaking the language of the calling country (contact parlant la langue du pays d'appel)

Téléphone: +49 180 2273-112

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

BASF 3D Printing Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 25.02.2022

Version: 2.0

Date de la version précédente: 17.02.2022

Version précédente: 1.0

Date / Première version: 17.02.2022

Produit: **Ultracur3D® RG 1100**

(ID Nr. 30781446/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 25.03.2022

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Les méthodes suivantes ont été appliquées pour la classification du mélange : extrapolation sur les valeurs de concentration des substances dangereuses, sur la base de résultats de tests et d'évaluation d'experts. Les méthodes utilisées sont indiquées dans les résultats des tests respectifs.

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Skin Corr./Irrit. 2	H315 Provoque une irritation cutanée.
Skin Sens. 1	H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
Eye Dam./Irrit. 1	H318 Provoque de graves lésions des yeux.
STOT SE 3	H335 Peut irriter les voies respiratoires.
STOT RE 2 (par voie orale)	H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Aquatic Chronic 2	H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Pour les classifications mentionnées dans cette section dont le texte est incomplet, se référer au texte intégral à la rubrique 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Globally Harmonized System, EU (GHS) / Système Général Harmonisé, UE (SGH)

Pictogramme:



Mention d'avertissement:

Danger

Mention de Danger:

H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseil de Prudence (Prévention):

P280	Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux ou du visage.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.

BASF 3D Printing Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 25.02.2022

Version: 2.0

Date de la version précédente: 17.02.2022

Version précédente: 1.0

Date / Première version: 17.02.2022

Produit: **Ultracur3D® RG 1100**

(ID Nr. 30781446/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 25.03.2022

Conseils de prudence (Intervention):

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Conseils de Prudence (Stockage):

P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Conseil de Prudence (Elimination):

P501 Faire éliminer le contenu et le récipient dans un point de collecte des déchets spéciaux ou dangereux.

Classement de préparations spéciales (GHS):

Le pourcentage suivant du mélange porte sur les constituants dont les dangers relatifs à la toxicité aiguë ne sont pas connus: 58 %, Inhalation - Vapeur

Le pourcentage suivant du mélange porte sur les constituants dont les dangers relatifs à la toxicité aiguë ne sont pas connus: 58 %, Inhalation - brouillard

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Composante(s) déterminant le danger pour l'étiquetage: oxyde de diphenyl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphine, 2-Propen-1-one, 1-(4-morpholinyl)-

Composante(s) déterminant le danger pour l'étiquetage: 2-Propen-1-one, 1-(4-morpholinyl)-, oxyde de diphenyl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphine, acrylate de 4-(1,1-diméthyléthyl)cyclohexyle, diacrylate de (octahydro-4,7-méthano-1H-indènediyl)bis(méthylène)

2.3. Autres dangers

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Si applicable, des informations sont fournies dans cette rubrique sur d'autres dangers qui n'engendrent pas de classification mais qui peuvent contribuer au danger global de la substance ou du mélange.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Pas applicable

3.2. Mélanges

BASF 3D Printing Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 25.02.2022

Version: 2.0

Date de la version précédente: 17.02.2022

Version précédente: 1.0

Date / Première version: 17.02.2022

Produit: **Ultracur3D® RG 1100**

(ID Nr. 30781446/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 25.03.2022

Caractérisation chimique

Mélange à base de: résine acrylique

Composants dangereux (GHS)

conformément au Règlement (CE) N° 1272/2008

oxyde de diphenyl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphine

Teneur (W/W): $\geq 1\%$ - $< 3\%$

Numéro CAS: 75980-60-8

Numéro-CE: 278-355-8

Skin Sens. 1B

Repr. 2 (fertilité)

Repr. 2 (foetus)

Aquatic Chronic 2

H317, H361fd, H411

acrylate de 4-(1,1-diméthyléthyl)cyclohexyle

Teneur (W/W): $\geq 0,3\%$ - $< 3\%$

Numéro CAS: 84100-23-2

Numéro-CE: 282-104-8

Numéro d'enregistrement REACH:

01-2120735441-62

Numéro INDEX: 607-133-00-9

Skin Corr./Irrit. 2

Eye Dam./Irrit. 2

Skin Sens. 1A

STOT SE 3 (irr. pour le syst. respiratoire)

Aquatic Acute 1

Aquatic Chronic 2

Facteur M - aigüe: 1

H319, H315, H317, H335, H411, H400

Les limites de concentrations spécifiques

STOT SE 3, irr. pour le syst. respiratoire: $\geq 10\%$

2-Propen-1-one, 1-(4-morpholinyl)-

Teneur (W/W): $\geq 15\%$ - $< 20\%$

Numéro CAS: 5117-12-4

Numéro-CE: 418-140-1

Numéro INDEX: 613-222-00-3

Acute Tox. 4 (par voie orale)

Eye Dam./Irrit. 1

Skin Sens. 1

STOT RE 2

H318, H302, H317, H373

diacrylate de (octahydro-4,7-méthano-1H-indènediyl)bis(méthylène)

BASF 3D Printing Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 25.02.2022

Version: 2.0

Date de la version précédente: 17.02.2022

Version précédente: 1.0

Date / Première version: 17.02.2022

Produit: **Ultracur3D® RG 1100**

(ID Nr. 30781446/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 25.03.2022

Teneur (W/W): $\geq 50\%$ - $< 75\%$	Skin Corr./Irrit. 2
Numéro CAS: 42594-17-2	Eye Dam./Irrit. 2
Numéro-CE: 255-901-3	Skin Sens. 1B
Numéro INDEX: 607-133-00-9	STOT SE 3 (irr. pour le syst. respiratoire)
	Aquatic Chronic 2
	H319, H315, H317, H335, H411

Les limites de concentrations spécifiques

STOT SE 3, irr. pour le syst. respiratoire: $\geq 10\%$

urethane acrylate polymérique

Teneur (W/W): $\geq 15\%$ - $< 20\%$	Skin Corr./Irrit. 2
Numéro CAS: 68585-11-5	Eye Dam./Irrit. 2
	H319, H315

Pour les classifications mentionnées dans cette section par un texte incomplet, comprenant les classes de dangers et les mentions de danger, se référer au texte intégral à la rubrique 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Retirer les vêtements souillés.

Après inhalation:

Repos, air frais, secours médical.

Après contact avec la peau:

Laver à fond avec de l'eau et du savon.

Après contact avec les yeux:

laver à fond à l'eau courante pendant 15 minutes en maintenant les paupières écartées, faire procéder à un contrôle par un ophtalmologue

Après ingestion:

Rincer immédiatement la bouche et faire boire 200-300 ml d'eau, secours médical.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes: Des renseignements, c.-à-d. des renseignements supplémentaires sur les symptômes et les effets, peuvent être inclus dans les phrases d'étiquetage du GHS disponibles à la section 2 et dans les évaluations toxicologiques disponibles à la section 11., (Autres) symptômes et/ou effets ne sont pas connus jusqu'à présent

Dangers: L'utilisation pour l'usage prévu et dans les conditions appropriées ne comporte pas de danger

BASF 3D Printing Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 25.02.2022

Version: 2.0

Date de la version précédente: 17.02.2022

Version précédente: 1.0

Date / Première version: 17.02.2022

Produit: **Ultracur3D® RG 1100**

(ID Nr. 30781446/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 25.03.2022

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales), aucun antidote spécifique connu.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction recommandés:
eau pulvérisée, poudre d'extinction, mousse

Moyens d'extinction contre-indiqués pour des raisons de sécurité:
jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Substances dangereuses: vapeurs nocives
Conseil: Dégagement de fumées/brouillard. Les substances et les groupes de substances cités peuvent être libérés lors d'un incendie.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement particulier de protection:
Porter un appareil respiratoire autonome.

Autres informations:

Le danger dépend des produits et des conditions de combustion. L'eau d'extinction contaminée doit être éliminée conformément aux réglementations officielles locales.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un vêtement de protection individuelle. Protection respiratoire nécessaire.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Retenir l'eau souillée/l'eau d'extinction d'incendie. Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour de grandes quantités: Pomper le produit.
Résidus: Ramasser avec des produits appropriés absorbant les liquides. Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Les informations concernant les contrôles de l'exposition/la protection individuelle et les considérations relatives à l'élimination se trouvent aux rubriques 8 et 13.

BASF 3D Printing Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 25.02.2022

Version: 2.0

Date de la version précédente: 17.02.2022

Version précédente: 1.0

Date / Première version: 17.02.2022

Produit: **Ultracur3D® RG 1100**

(ID Nr. 30781446/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 25.03.2022

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

En cas d'utilisation appropriée aucune mesure particulière nécessaire.

Protection contre l'incendie et l'explosion:

Refroidir les récipients en raison du risque de polymérisation par échauffement. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Il n'est pas nécessaire de stocker le produit de façon isolée lorsque l'emballage est intact.

Autres données sur les conditions de stockage: Protéger de l'action de la chaleur. Protéger de l'effet de la lumière. Le stabilisant n'est efficace qu'en présence d'oxygène.

Stabilité de stockage:

Température de stockage: -15 - 40 °C

Protéger des températures inférieures à : -15 °C

Les caractéristiques du produit peuvent se modifier si la substance/le produit est stocké(e) en-dessous de la température indiquée pour une période prolongée.

Protéger des températures supérieures à : 40 °C

Les caractéristiques du produit peuvent se modifier si la substance/le produit est stocké(e) au-dessus de la température indiquée pour durée prolongée. Si le transport dure plus de 4 jours le produit emballé doit être protégé contre le dépassement des températures indiquées.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pour l'(les) usage(s) pertinents identifiés à la rubrique 1, l'avis mentionné dans cette rubrique 7 doit être respecté.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Paramètres d'exposition à contrôler sur le lieu de travail

Pas de valeur limite d'exposition professionnelle connue.

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

Protection respiratoire adaptée en cas de concentrations élevées ou d'action prolongée: Filtre à gaz pour gaz/vapeurs de composés organiques (point d'ébullition >65 °C, p.ex. EN 14387 type A).

Protection des mains:

Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN ISO 374-1)

Matériaux également adaptés pour une exposition directe prolongée (Recommandé: indice de protection 6, correspondant à une durée de perméation > 480 min d'après EN ISO 374-1):

BASF 3D Printing Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 25.02.2022

Version: 2.0

Date de la version précédente: 17.02.2022

Version précédente: 1.0

Date / Première version: 17.02.2022

Produit: **Ultracur3D® RG 1100**

(ID Nr. 30781446/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 25.03.2022

caoutchouc nitrile (NBR) - 0,4 mm épaisseur de revêtement

Remarque complémentaire: Les données sont basées sur des contrôles internes, des données bibliographiques et des informations fournies par les fabricants de gants, ou sont déduites de celles de produits analogues. Il est à noter que, dans la pratique, la durée quotidienne d'utilisation d'un gant de protection contre les agents chimiques peut être sensiblement plus courte que la durée de perméation établie compte tenu de l'influence de nombreux facteurs (p.ex.: la température). Compte tenu de la diversité des types, il y a lieu de respecter le mode d'emploi des producteurs.

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité avec protections latérales (lunettes à monture) (p.ex. EN 166)

Vêtements de protection:

Choisir la protection corporelle en fonction de l'activité et du type d'exposition, p.ex. tablier, bottes de protection, combinaison de protection contre les produits chimiques (conforme à la norme EN 14605 en cas d'éclaboussures ou EN ISO 13982 pour les poussières).

Mesures générales de protection et d'hygiène

Pour les femmes enceintes, éviter absolument l'inhalation ainsi que le contact avec la peau.

Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques. Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements. Eviter l'inhalation. En complément aux indications sur l'équipement de protection individuelle, le port de vêtements de travail fermés est nécessaire. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique:	liquide	
Couleur:	limpide	
Odeur:	de type acrylique	
Seuil olfactif:	non déterminé	
Valeur du pH:	La substance/ le mélange est non soluble (dans l'eau)	
Point de fusion:	Pas de données disponibles.	
Point d'ébullition:	> 150 °C (1.013 hPa) Données se rapportant au(x) composant(s) principal(aux) La substance / le produit se décompose.	(Directive 84/449/CEE, A.2)
Point d'éclair:	> 95 °C	
Vitesse d'évaporation:		
Inflammabilité:	Pas de données disponibles. pas facilement inflammable	

BASF 3D Printing Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 25.02.2022

Version: 2.0

Date de la version précédente: 17.02.2022

Version précédente: 1.0

Date / Première version: 17.02.2022

Produit: **Ultracur3D® RG 1100**

(ID Nr. 30781446/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 25.03.2022

Limite inférieure d'explosivité:

Non pertinent pour la classification et l'étiquetage des liquides.

Limite supérieure d'explosivité:

Non pertinent pour la classification et l'étiquetage des liquides.

Température d'auto-inflammation:

Pas de données disponibles.

Pression de vapeur:

Pas de données disponibles.

Densité:

1,09 g/cm³

(20 °C)

Densité relative:

1,09

(20 °C)

Solubilité dans l'eau: non déterminé

Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow):

Non applicable aux mélanges.

Auto-inflammabilité:

non auto-inflammable

Décomposition thermique: 192,77 °C, 377,11 J/g,

Viscosité dynamique: 421 mPa.s

(30 °C)

Risque d'explosion: aucune propriété explosive

Propriétés comburantes: non comburant

9.2. Autres informations

Aptitude à l'auto-échauffement: Pas applicable, le produit est un liquide

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Corrosion des métaux:

Pas d'effet corrosif sur les métaux attendu.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées. Le produit est stabilisé pour le transport.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Le produit peut polymériser après un dépassement notable de la durée ou de la température de stockage admissible. Dégagement de chaleur en cours de polymérisation. Réactions avec les peroxydes et avec d'autres composants radicalaires.

Avant livraison le produit est stabilisé pour éviter la polymérisation spontanée.

10.4. Conditions à éviter

BASF 3D Printing Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 25.02.2022

Version: 2.0

Date de la version précédente: 17.02.2022

Version précédente: 1.0

Date / Première version: 17.02.2022

Produit: **Ultracur3D® RG 1100**

(ID Nr. 30781446/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 25.03.2022

Voir la rubrique 7 de la FDS - Manipulation et stockage.

10.5. Matières incompatibles

Produits à éviter:

initiateurs de radicaux libres

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux:

Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Evaluation de la toxicité aiguë:

Toxicité modérée après une ingestion unique.

Données relatives à : 2-Propen-1-one, 1-(4-morpholinyl)-

Données expérimentales/calculées:

DL50 rat (par voie orale): 588 mg/kg (Ligne directrice 401 de l'OCDE)

Le pourcentage suivant du mélange porte sur les constituants dont les dangers relatifs à la toxicité aiguë ne sont pas connus: 58 %, Inhalation - Vapeur

Le pourcentage suivant du mélange porte sur les constituants dont les dangers relatifs à la toxicité aiguë ne sont pas connus: 58 %, Inhalation - brouillard

Irritation

Evaluation de l'effet irritant:

Irritant par contact avec la peau Peut entraîner de graves lésions oculaires.

Données relatives à : 2-Propen-1-one, 1-(4-morpholinyl)-

Evaluation de l'effet irritant:

Peut entraîner de graves lésions oculaires. Classement-UE Non-irritant pour la peau.

Sensibilisation des voies respiratoires/de la peau

Evaluation de l'effet sensibilisant:

Possible sensibilisation de la peau après contact.

BASF 3D Printing Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 25.02.2022

Version: 2.0

Date de la version précédente: 17.02.2022

Version précédente: 1.0

Date / Première version: 17.02.2022

Produit: **Ultracur3D® RG 1100**

(ID Nr. 30781446/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 25.03.2022

Données relatives à : 2-Propen-1-one, 1-(4-morpholinyl)-

Evaluation de l'effet sensibilisant:

Possible sensibilisation de la peau après contact. Classement-UE

Données relatives à : oxyde de diphényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphine

Evaluation de l'effet sensibilisant:

A une action sensibilisante pour la peau dans les tests sur animaux.

Données relatives à : 2-Propen-1-one, 1-(4-morpholinyl)-

Données relatives à : oxyde de diphényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphine

Données expérimentales/calculées:

Essai des ganglions lymphatiques de la souris (LLNA) souris: sensibilisant pour la peau (Ligne directrice 429 de l'OCDE)

mutagénicité des cellules germinales

Pas de données disponibles.

cancérogénicité

Pas de données disponibles.

toxicité pour la reproduction

Données relatives à : oxyde de diphényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphine

Evaluation de la toxicité pour la reproduction:

Des tests sur animaux ont donné des indices pour des effets néfastes sur la fertilité.

Toxicité pour le développement

Données relatives à : oxyde de diphényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphine

Evaluation du caractère tératogène:

Lors de fortes doses la substance donne des indices d'effets néfastes pour le développement.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)

Evaluation simple de la Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (STOT):

Peut entraîner une irritation des voies respiratoires

Toxicité en cas de dose répétée et de toxicité spécifique à un organe cible (exposition répétée)

Evaluation de la toxicité après administration répétée:

En cas d'exposition répétée, la substance peut endommager des organes spécifiques.

BASF 3D Printing Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 25.02.2022

Version: 2.0

Date de la version précédente: 17.02.2022

Version précédente: 1.0

Date / Première version: 17.02.2022

Produit: **Ultracur3D® RG 1100**

(ID Nr. 30781446/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 25.03.2022

Données relatives à : 2-Propen-1-one, 1-(4-morpholinyl)-

Evaluation de la toxicité après administration répétée:

En cas d'exposition répétée, la substance peut endommager des organes spécifiques. Classement-UE

Danger par aspiration

Pas de données disponibles.

Autres informations sur la toxicité

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Evaluation de la toxicité aquatique:

Toxique (toxicité aiguë) pour les organismes aquatiques Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Données relatives à : oxyde de diphényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphine

Toxicité vis-à-vis des poissons:

CL50 (48 h) 6,53 mg/l, Oryzias latipes (JIS K 0102-71, semi-statique)

L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale.

Données relatives à : oxyde de diphényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphine

Invertébrés aquatiques:

CE50 (48 h) 3,53 mg/l, Daphnia magna (Ligne dir. 202 de l'OCDE, 1ère partie, statique)

L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration déterminée analytiquement.

Données relatives à : oxyde de diphényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphine

Plantes aquatique(s):

CE50 (72 h) > 2,01 mg/l (taux de croissance), Pseudokirchneriella subcapitata (Ligne directrice 201 de l'OCDE, statique)

L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration déterminée analytiquement.

CE10 (72 h) 1,56 mg/l (taux de croissance), Pseudokirchneriella subcapitata (Ligne directrice 201 de l'OCDE, statique)

L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration déterminée analytiquement.

Données relatives à : oxyde de diphényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphine

Microorganismes/Effet sur la boue activée:

CE 20 (3 h) > 1.000 mg/l, boue activée, ménagère (Ligne directrice 209 de l'OCDE, aérobie)

BASF 3D Printing Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 25.02.2022

Version: 2.0

Date de la version précédente: 17.02.2022

Version précédente: 1.0

Date / Première version: 17.02.2022

Produit: **Ultracur3D® RG 1100**

(ID Nr. 30781446/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 25.03.2022

Seule une concentration limite a été testée (LIMIT-Test). L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale.

Données relatives à : oxyde de diphényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphine

Effets chroniques sur poissons:

Pas de données disponibles sur la toxicité chronique pour les poissons.

Données relatives à : oxyde de diphényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphine

Effets chroniques sur invertébrés aquat.:

Pas de données disponibles sur la toxicité chronique pour les daphnies.

Evaluation de la toxicité terrestre:

Pas de données disponibles sur la toxicité terrestre.

12.2. Persistance et dégradabilité

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H₂O):

S'élimine moyennement/partiellement de l'eau.

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Données relatives à : 2-Propen-1-one, 1-(4-morpholiny)-

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H₂O):

Difficilement biodégradable (selon critères OCDE).

Données relatives à : oxyde de diphényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphine

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H₂O):

Difficilement biodégradable. Difficilement biodégradable (selon critères OCDE).

Données relatives à : 2-Propen-1-one, 1-(4-morpholiny)-

Données sur l'élimination:

35 % DBO de la demande d'oxygène théorique (28 j) (OCDE 301D; CEE 92/69, C.4-E) (autre(s))

Données relatives à : oxyde de diphényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphine

Données sur l'élimination:

0 - 10 % DBO de la demande d'oxygène théorique (28 j) (Ligne directrice 301 F de l'OCDE) (aérobie, boue activée, ménagère)

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Evaluation du potentiel de bioaccumulation:

Le produit n'a pas été testé.

Données relatives à : 2-Propen-1-one, 1-(4-morpholiny)-

BASF 3D Printing Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 25.02.2022

Version: 2.0

Date de la version précédente: 17.02.2022

Version précédente: 1.0

Date / Première version: 17.02.2022

Produit: **Ultracur3D® RG 1100**

(ID Nr. 30781446/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 25.03.2022

Données relatives à : oxyde de diphényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphine

Evaluation du potentiel de bioaccumulation:

Ne s'accumule pas de façon notable dans les organismes.

Données relatives à : 2-Propen-1-one, 1-(4-morpholiny)-

Données relatives à : oxyde de diphényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphine

Potentiel de bioaccumulation:

Facteur de bioconcentration (FBC): 23 - 55 (56 j), Cyprinus carpio (mesuré(e))

12.4. Mobilité dans le sol

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux:

volatilité: Pas de données disponibles.

Données relatives à : 2-Propen-1-one, 1-(4-morpholiny)-

Données relatives à : oxyde de diphényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphine

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux:

volatilité: La substance ne s'évapore pas de la surface de l'eau vers l'atmosphère.

Adsorption sur les sols: Une adsorption sur la phase solide du sol n'est pas attendue.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit ne contient pas de substance satisfaisant au critère PBT

(Persistant/bioaccumulable/toxique) ou au critère vPvB (très Persistant et très bioaccumulable)

12.6. Autres effets néfastes

Le produit ne contient aucune substance listée dans l'Annexe I du Règlement (CE) n°2037/2000 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

12.7. Indications complémentaires

Autres remarques distribution et résidus:

Le traitement, voire l'introduction des eaux usées dans une station d'épuration biologique doivent être réalisés en respectant les prescriptions locales et réglementaires.

Autres informations sur l'écotoxicité:

Ne pas laisser pénétrer le produit dans l'environnement sans contrôle.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

BASF 3D Printing Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 25.02.2022

Version: 2.0

Date de la version précédente: 17.02.2022

Version précédente: 1.0

Date / Première version: 17.02.2022

Produit: **Ultracur3D® RG 1100**

(ID Nr. 30781446/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 25.03.2022

Doit être orienté vers une décharge agréée ou incinéré dans un centre agréé tout en respectant les prescriptions réglementaires locales.

Emballage non nettoyé:

Les emballages non contaminés peuvent être réutilisés.

Les emballages qui ne peuvent être nettoyés sont à éliminer comme le produit qu'ils ont contenu.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre

ADR

Numéro ONU ou numéro d'identification:	UN3082
Nom d'expédition des Nations unies:	MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (contient DIACRYLATE DE TRICYCLODÉCANEDIMÉTHANOL)
Classe(s) de danger pour le transport:	9, EHSM
Groupe d'emballage:	III
Dangers pour l'environnement:	oui
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	Aucun connu

RID

Numéro ONU ou numéro d'identification:	UN3082
Nom d'expédition des Nations unies:	MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (contient DIACRYLATE DE TRICYCLODÉCANEDIMÉTHANOL)
Classe(s) de danger pour le transport:	9, EHSM
Groupe d'emballage:	III
Dangers pour l'environnement:	oui
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	Aucun connu

Transport fluvial intérieur

ADN

Numéro ONU ou numéro	UN3082
----------------------	--------

BASF 3D Printing Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 25.02.2022

Version: 2.0

Date de la version précédente: 17.02.2022

Version précédente: 1.0

Date / Première version: 17.02.2022

Produit: **Ultracur3D® RG 1100**

(ID Nr. 30781446/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 25.03.2022

d'identification:
 Nom d'expédition des Nations unies: MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (contient DIACRYLATE DE TRICYCLODÉCANEDIMÉTHANOL)
 Classe(s) de danger pour le transport: 9, EHSM
 Groupe d'emballage: III
 Dangers pour l'environnement: oui
 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Aucun connu

Transport par voie navigable en bateau citerne et en bateau à cargaison sèche

Non évalué

Transport maritime

Sea transport

IMDG

IMDG

Numéro ONU ou numéro d'identification:	UN 3082	UN number or ID number:	UN 3082
Nom d'expédition des Nations unies:	MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (contient DIACRYLATE DE TRICYCLODÉCANEDIMÉTHANOL)	UN proper shipping name:	ENVIRONMENTAL LY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (contains TRICYCLODECANE DIMETHANOL DIACRYLATE)
Classe(s) de danger pour le transport:	9, EHSM	Transport hazard class(es):	9, EHSM
Groupe d'emballage:	III	Packing group:	III
Dangers pour l'environnement:	oui Polluant marin: OUI	Environmental hazards:	yes Marine pollutant: YES
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	Aucun connu	Special precautions for user:	None known

Transport aérien

Air transport

IATA/ICAO

IATA/ICAO

Numéro ONU ou numéro d'identification:	UN 3082	UN number or ID number:	UN 3082
Nom d'expédition des Nations unies:	MATIERE DANGEREUSE DU	UN proper shipping name:	ENVIRONMENTAL LY HAZARDOUS

BASF 3D Printing Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 25.02.2022

Version: 2.0

Date de la version précédente: 17.02.2022

Version précédente: 1.0

Date / Première version: 17.02.2022

Produit: **Ultracur3D® RG 1100**

(ID Nr. 30781446/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 25.03.2022

	POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (contient DIACRYLATE DE TRICYCLODÉCAN EDIMÉTHANOL)		SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (contains TRICYCLODECANE DIMETHANOL DIACRYLATE)
Classe(s) de danger pour le transport:	9, EHS	Transport hazard class(es):	9, EHS
Groupe d'emballage:	III	Packing group:	III
Dangers pour l'environnement:	oui	Environmental hazards:	yes
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	Aucun connu	Special precautions for user:	None known

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

Voir les entrées correspondantes pour « numéro ONU ou numéro d'identification » pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Voir les entrées correspondantes à la désignation officielle de transport pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Voir les entrées correspondantes aux "classes de danger pour le transport" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.4. Groupe d'emballage

Voir les entrées correspondantes aux "groupes d'emballage" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.5. Dangers pour l'environnement

Voir les entrées correspondantes aux "risques pour l'environnement" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Voir les entrées correspondantes aux "précautions particulières pour l'utilisateur" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Le transport maritime en vrac n'est pas prévu.

Maritime transport in bulk according to IMO instruments

Maritime transport in bulk is not intended.

Autres informations

BASF 3D Printing Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 25.02.2022

Version: 2.0

Date de la version précédente: 17.02.2022

Version précédente: 1.0

Date / Première version: 17.02.2022

Produit: **Ultracur3D® RG 1100**

(ID Nr. 30781446/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 25.03.2022

Le produit peut être expédié en tant que produit non dangereux dans des emballages appropriés contenant une quantité nette de 5 L ou moins, conformément aux dispositions de divers organismes de réglementation :

ADR, RID, ADN : Disposition spéciale 375 ;

JT/T617.3;

IMDG : 2.10.2.7 ;

IATA : A197 ;

TMD : Disposition spéciale 99(2) ;

49CFR : §171.4 (c) (2).

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Interdictions, restrictions et autorisations

Annexe XVII du Règlement (CE) n° 1907/2006: Numéro dans la liste: 3, 75

Rubrique(s) de la nomenclature ICPE (France): 4511

Code de la Sécurité Sociale, Art. L 461-1 à L 461-8 (France): 65

Si d'autres informations réglementaires s'appliquent et ne sont pas mentionnées ailleurs dans cette Fiche de Données de Sécurité, alors elles sont décrites dans cette sous-rubrique.

RUBRIQUE 16: Autres informations

D'autres utilisations envisagées devraient être discutées avec le producteur.

Texte intégral des classifications, incluant les classes de danger et les mentions de danger, si mentionnés aux rubriques 2 et 3:

Skin Corr./Irrit.	Corrosion/irritation cutanée
Skin Sens.	sensibilisation de la peau
Eye Dam./Irrit.	Lésions oculaires graves / irritation oculaire
STOT SE	Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (exposition unique)
STOT RE	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée
Aquatic Chronic Repr.	Danger pour le milieu aquatique - chronique
Aquatic Acute	Danger pour le milieu aquatique - aigu
Acute Tox.	Toxicité aiguë
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

BASF 3D Printing Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 25.02.2022

Version: 2.0

Date de la version précédente: 17.02.2022

Version précédente: 1.0

Date / Première version: 17.02.2022

Produit: **Ultracur3D® RG 1100**

(ID Nr. 30781446/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 25.03.2022

H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H361fd	Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Abréviations

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route. ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures. ETA = Estimations de la toxicité aiguë. CAO = Avion Cargo seulement. CAS = Chemical Abstracts Service. CLP = Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges. DIN = Institut allemand de normalisation. DNEL = Niveau dérivé sans effet. CE50 = Concentration efficace 50, qui provoque l'effet considéré pour 50% de la population considérée. CE = Communauté européenne. EN = Normes européennes. CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer. IATA = Association du transport aérien international. IBC-Code = Recueil IBC : Recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac. IMDG = Code maritime international des marchandises dangereuses. ISO = Organisation internationale de normalisation. STEL = Valeur limite d'exposition court terme. CL50 = concentration létale médiane. DL50 = dose létale médiane. MAK = Concentration maximale sur le lieu de travail (ou TLV = valeur seuil limite). MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution marine par les navires. NEN = Norme néerlandaise. NOEC = Concentration sans effet observé. VLEP = Valeur limite d'exposition professionnelle. OCDE = Organisation de coopération et de développement économiques. PBT = Persistant, bioaccumulable et toxique. PNEC = Concentration prédite sans effet. PPM = Partie par million. RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses. VME = Valeur limite de moyenne d'exposition. Numéro ONU = Numéro ONU pour le transport de marchandises dangereuses. vPvB = très persistant et très bioaccumulable.

Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité reposent sur notre expérience et nos connaissances actuelles; elles décrivent le produit quant aux exigences en matière de sécurité. Cette fiche de données de sécurité n'est ni un certificat d'analyses ni une fiche technique et ne peut en aucun cas être considérée comme un accord sur nos spécifications de vente. Les utilisations identifiées dans cette fiche de données de sécurité ne représentent ni un accord sur la qualité contractuelle correspondante de la substance / du mélange ni une utilisation contractuellement désignée. Il incombe à l'acquéreur de nos produits de s'assurer que tous les droits de propriété intellectuelle et toute la législation applicable sont observés.

Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications par rapport à la version précédente.